Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260520-CC2026_05_03-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'IROISE
C.S. 10078
29290 LANRIVOARE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

EN EXERCICE : 56

PRÉSENTS : 51

VOTANTS : 0

L'an deux mille vingt six, le vingt mai
Les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués se sont réunis à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise sous la présidence de Monsieur TALARMIN André, Plouarzel.

ETAIENT PRESENTS :
Monsieur L'HOSTIS Jean-Luc, Brélès ; Monsieur BREHIER Tristan, Lampaul-Plouarzel ; Madame LE BIHAN Isabelle, Lampaul-Plouarzel ; Madame APPRIOUAL Anne, Lampaul-Ploudalmézeau ; Monsieur COLIN Christophe, Landunvez ; Madame JAOUEN Rachel, Landunvez ; Monsieur BRIANT Jean-Noël, Lanildut ; Monsieur RAGUENES Joseph, Lanrivoaré ; Madame LE GALL Elisabeth, Lanrivoaré ; Monsieur MILIN Jean-Luc, Le Conquet ; Madame HUELVAN Annaïg, Le Conquet ; Monsieur STIENNE Thierry, Le Conquet ; Madame GODEBERT Viviane, Locmaria-Plouzané ; Madame TALANDIER Annie, Locmaria-Plouzané ; Monsieur HADDAD Benjamin, Locmaria-Plouzané ; Madame CLECH Frédérique, Locmaria-Plouzané ; Monsieur RAULT Loïc, Locmaria-Plouzané ; Madame LAI Sylviane, Milizac-Guipronvel ; Monsieur ABASQ Laurent, Milizac-Guipronvel ; Madame LAMOUR Céline, Milizac-Guipronvel ; Monsieur TALARMIN André, Plouarzel ; Madame CONQ Anne-Marie, Plouarzel ; Madame HOARAU Monique, Plouarzel ; Monsieur CARREGA David, Ploudalmézeau ; Madame LAOT Anne, Ploudalmézeau ; Monsieur DENIEL Romain, Ploudalmézeau ; Madame LETARD Murielle, Ploudalmézeau ; Monsieur BIVILLE Sébastien, Ploudalmézeau ; Madame DAMOY Valérie, Ploudalmézeau ; Monsieur VINCE Logann, Ploudalmézeau ; Monsieur CORRE Stéphane, Plougonvelin ; Madame LE RU Sylvie, Plougonvelin ; Monsieur CHAMPEAU Joël, Plougonvelin ; Madame SAUNIER Solenn, Plougonvelin ; Monsieur PRUNIER Patrick, Plougonvelin ; Madame PAGE Odile, Ploumoguer ; Monsieur GUEGUEN Stéphane, Ploumoguer ; Monsieur PAYEN Henri-Marc, Plourin ; Madame LAINEZ Marie-Christine, Plourin ; Monsieur BRIEND Patrick, Porspoder ; Madame MASSON Catherine, Porspoder ; Monsieur MOUNIER Gilles, Saint Renan ; Madame NOLL Suzanne, Saint-Renan ; Monsieur COLLOC Jean-Louis, Saint Renan ; Madame DUSSORT Fabienne, Saint Renan ; Monsieur BRIANT Denis, Saint-Renan ; Madame SOLLIEC Caroline, Saint Renan ; Monsieur LE CORRE Albert, Saint Renan ; Madame JAOUEN Armelle, Saint Renan ; Monsieur KEREBEL Lucien, Trébabu ; Monsieur TREGUER Reun, Tréouergat

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260520-CC2026_05_03-DE

ABSENTS EXCUSES :
Monsieur MEAR Stéphane, Locmaria-Plouzané a donné pouvoir à Monsieur HADDAD Benjamin
Madame MARC Marie-Jeanne, Milizac-Guipronvel a donné pouvoir à Monsieur ABASQ Laurent
Monsieur PICART Jean-Christophe, Milizac-Guipronvel a donné pouvoir à Madame LAI Sylviane
Monsieur BATANY Philippe, Plouarzel a donné pouvoir à Madame CONQ Anne-Marie
Monsieur GULCZINSKI Xavier, Saint Renan a donné pouvoir à Madame JAOUEN Armelle

Madame GODEBERT Viviane a été élue secrétaire de séance.

CC2026_05_03 : LISTE DES MARCHÉS ATTRIBUÉS DEPUIS LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

Exposé

Un exposé des marchés publics attribués par le Président et le Bureau communautaire depuis le dernier conseil communautaire est réalisé.

Liste des marchés publics attribués entre le 31/03/2026 et le 12/05/2026

CONTRATS DE FOURNITURES

Montant inférieur à 89 999,99 € HT

Réf.	Objet/Lot	Date de notification	Montant maximum HT	Titulaire	Code postal
M26-47	Acquisition d'un fourgon pour le Service eau et assainissement	13/04/2026	38 367,76 €	Man Truck and Bus	91 008

Montant compris entre 90 000,00 € HT et 215 999,99 € HT
Aucun marché correspondant à ce montant

Montant égal ou supérieur à 216 000,00 € HT
Aucun marché correspondant à ce montant

CONTRATS DE SERVICES

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260520-CC2026_05_03-DE

Montant inférieur à 89 999,99 € HT

Réf.	Objet/Lot	Date de notification	Montant maximum HT	Titulaire	Code postal
M26-36	Narration innovante au phare de Kermorvan	01/04/2026	15 200,00 €	Eyedee	29 470
M26-42	Entretien de divers articles textiles pour les services maçon et sentier	01/04/2026	30 000,00 €	ESATCO Finistère	29 802
M26-43	Etude géotechnique de type G4 pour la STEP de Kervoulou à Plouarzel	09/04/2026	6 800,00 €	Geo² Concept	29 460
M26-46	Vidange d'un plan d'eau au Parc du Moulin neuf à Ploudalmézeau	04/05/2026	19 900,00 €	Colas	29 470
M26-48	Contrôle technique pour la station d'épuration de Ranterboul à Ploudalmézeau	09/04/2026	7 980,00 €	Bureau Veritas	29 200
M26-52	Nettoyage des vitres extérieures des bâtiments communautaires	24/04/2026	45 011,00 €	Onet Services	29 850
M26-55	Maintenance des équipements de chauffage, ventilation et climatisation au siège communautaire	30/04/2026	33 985,00 €	Missenard	29 850

Montant compris entre 90 000,00 € HT et 215 999,99 € HT
Aucun marché correspondant à ce montant

Montant égal ou supérieur à 216 000,00 € HT
Aucun marché correspondant à ce montant

CONTRATS DE TRAVAUX

Montant inférieur à 89 999,99 € HT

Réf.	Objet/Lot	Date de notification	Montant maximum HT	Titulaire	Code postal
M26-21	Remplacement d'un ouvrage routier pour la restauration de la continuité écologique et la sécurité routière à Kerguérez sur Ploudalmézeau	04/05/2026	57 969,00 €	Marc SA	29 228
M26-49	Remise en état de la cale de Kerglonou au Port de l'Aber Ildut	04/05/2026	7 000,00 €	Kerleroux TP	29 290

Montant compris entre 90 000,00 € HT et 5 403 999,99 € HT
Aucun marché correspondant à ce montant

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260520-CC2026_05_03-DE

Montant égal ou supérieur à 5 404 000,00 € HT
Aucun marché correspondant à ce montant

Délibération

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10 ;
VU le code de la commande publique ;
VU les délibérations du conseil communautaire n°CC2023_11_04 du 08 novembre 2023 et n°CC2026_04_18 du 29 avril 2026 relatives aux délégations octroyées au président et au Bureau communautaire notamment en matière de marchés publics ;

CONSIDÉRANT que l'avis de la commission d'achat est sollicité pour les achats de fournitures et de services d'un montant supérieur à 100 000 € HT et pour les achats de travaux d'un montant supérieur à 500 000 € HT;

Après en avoir délibéré, il est proposé aux membres du Conseil communautaire de :
- PRENDRE ACTE des achats réalisés par le Président et le Bureau communautaire entre le 31 mars dernier et le 12 mai.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : **PREND ACTE**

Cette délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Rennes. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le Président,

M. TALARMIN André